



Année 2022-Intégrer l'ETP en Orthophonie

Du bilan de renouvellement vers un Bilan Educatif Partagé.

## Co-construire avec le patient son projet de vie avec la maladie chronique.

Thème S07-015. Prévention, éducation à la santé et accompagnement dans les domaines des troubles pris en charge

### Formatrice

Isabel GAUDIER

### E-mail

i.gaudier.orthophonie@gmail.com

## Informations générales

### Description

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) participe à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie du patient vivant avec une affection chronique.

Elle s'intègre donc naturellement au projet de soin orthophonique, à l'accompagnement du patient dans la mise en place des compétences d'adaptation et d'auto-soins, et se développe progressivement dans le cadre des soins de proximité.

Lors du bilan de renouvellement, l'orthophoniste fait fréquemment le constat d'une évolution de la pathologie aiguë initiale du patient en une affection chronique pour laquelle des adaptations seront requises. L'objectif n'est plus de guérir mais de composer une nouvelle trajectoire.

Le bilan éducatif partagé (BEP) permet la co-construction avec le patient (et son aidant) d'un projet de soin individualisé. Il permet d'envisager la relation de soin comme un apprentissage mutuel qui se réalise sur le terrain, en respectant la temporalité nécessaire à l'émergence du besoin et en tenant compte des spécificités de l'intervention orthophonique comme des priorités du malade.

### Attentes et objectifs

Sans se substituer à une formation qualifiante à l'ETP (arrêté du 14 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'ETP), cette action de formation permettra aux orthophonistes de :

- Questionner l'adaptation de l'ETP à l'orthophonie et à la pratique libérale en particulier.
- S'exercer aux techniques d'écoute active et aux techniques d'entretien.
- Créer les conditions d'un partenariat qui associe savoirs et travail du malade aux compétences humaines et techniques du soignant.
- Faire évoluer le suivi initial orthophonique vers une éducation thérapeutique individualisée (suivi de renforcement ou de reprise) notamment dans le cadre de la dysphagie chronique et des situations de vulnérabilité (maladies dégénératives).

## Support de formation

### Moyens pédagogiques

Formation présentielle avec Power Point de support, temps interactif dédié à l'analyse de pratiques et mises en situation. (Ateliers pratiques en petits groupes, jeux de rôle, présentation et utilisation de matériels).

## Type de support pédagogique remis au stagiaire et contenu

Supports numériques. Fichiers pdf à télécharger correspondant aux thèmes abordés, bibliographie, liens Internet d'intérêt connexe.

## Type d'évaluation pratiquée par l'organisme de formation

### Evaluation « à chaud »

Pendant la formation : les différents aspects théoriques de la démarche d'évaluation et de rééducation seront abordés à travers des questions posées au groupe et seront complétés par le formateur selon les réponses fournies par le groupe. (impact apprentissage).

A la fin de la formation : les stagiaires répondront à un questionnaire d'autoévaluation des connaissances acquises. (impact apprentissage)

Un questionnaire d'évaluation de la formation (feedback) sera présenté aux stagiaires sur les aspects logistiques, méthodologiques et pédagogiques de la formation. (Impact apprentissage).

### Evaluation « à froid »

Transfert des acquis en situation. A distance de la formation (6 mois environ) un questionnaire demandera aux stagiaires d'évaluer l'impact de l'action de formation sur leurs connaissances et l'évolution de leurs pratiques professionnelles. (impact changements comportementaux, impact résultats)

Partie 2

S'approprier les 4 étapes de la démarche éducative

Synthèse

## Programme détaillé

Jour 1	Thème Chapitre I	Déroulé	Mises en situation
9h-11h00	ETP. Le cadre théorique Partie I	Définir l'ETP, buts et objectifs	
		Différencier Information et Education	Définir information, conseils, éducation
		Identifier nos représentations. Les conditions de l'alliance thérapeutique	Mise en situation : les 4 approches de l'ETP
11h00- 12h30	Partie II.	Les étapes de la démarche éducative Synthèse	Atelier formulation des compétences
12h30- 13h45	Pause déjeuner		
<b>Thème Chapitre II</b>			
13h45-17h15	Bilan Educatif Partagé Bilan de renouvellement : Vers un diagnostic éducatif partagé	Le contexte, la méthode Techniques et conduite d'entretiens Analyse de contenu Synthèse et rédaction de l'objectif thérapeutique	Ateliers Entretien d'explicitation Instruction au sosie Dossier La littérature en santé

Jour 2	Thème Chapitre III	Déroulé	Mises en situation
9h-12h30	L'ETP en Orthophonie	Maladie chronique et handicap	Sentinelles de l'autonomie
		L'ETP auprès des personnes en situation de vulnérabilité et leurs aidants	Co-construction par petits groupes de séquences et présentation au grand groupe selon le mode du jeu de rôle
		L'ETP du patient dysphagique	Pistes et ateliers en co-construction
12h30- 13h45	Pause déjeuner		
	<b>Thème Chapitre IV</b>		
13h45-16h-15	La place du patient dans la construction du projet de soin	Réflexion commune autour d'une action ETP en Orthophonie. Du bilan à l'évaluation.	Par groupes, jeux de rôle
	Approche éthique	Médecine narrative : Histoires de (fin) de vie	Dossier Introduction à la médecine narrative Ateliers d'écriture réflexive
16h30- 17h15		Synthèse des deux journées	

## Informations et ressources supplémentaires

### Recommandations professionnelles

Décret n° 2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient <https://www.legifrance.gouv.fr>

HAS, Recommandations. Education thérapeutique du patient. Comment la proposer et la réaliser. Juin 2007

HAS, Mise au point. Démarche centrée sur le patient. Juin 2015

[https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-06/demarche\\_centree\\_patient\\_web.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-06/demarche_centree_patient_web.pdf)

**Effectif** : Entre 10 et 14 stagiaires.

**Nombre d'heures** : 14h réparties sur 2 jours. (2x7heures)